

Le risque chimique



Généralités

Les produits chimiques passent parfois encore inaperçus et sont pourtant bien présents sur les lieux de travail. Ils peuvent être sous différents états (liquides, solides, gazeux), dans différents conditionnements (fûts, containers, sacs, bouteilles, bidons..) dans tous les secteurs d'activité.

Ces produits chimiques peuvent être utilisés de façon délibérée en tant que substance (pures) ou en tant que mélange. Ils peuvent être émis par une activité ou un procédé (combustion, dégradation...).

Le risque chimique au travail est lié à l'utilisation ou à la présence de produit chimique sur le poste de travail.

Un agent chimique ou produit chimique est considéré comme dangereux s'il peut causer un dommage sur la santé, la sécurité ou l'environnement. On parle d'exposition professionnelle à un agent chimique quand un salarié entre en contact avec un produit chimique par voie respiratoire, cutanée (peau) ou par ingestion.



Qu'est ce qu'un produit dangereux ?

- Un produit dangereux est un produit pouvant avoir une influence néfaste sur la santé humaine ou l'environnement.
- Le SGH ou système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques est un système international de de classification et d'étiquetage des produits chimique qui harmonise:
 - Les critères de classification qui permettent d'identifier les dangers des produits chimiques;
 - Les éléments de communication figurant sur l'étiquette et la FDS.
- **Comment reconnaître une matière dangereuse ?**
- Les produits dangereux possèdent une étiquette danger où l'on retrouve les éléments suivants:

The diagram shows a chemical safety label for 'TEXAPON N40 IS' with several annotations in green text and blue arrows:

- Identité du fournisseur**: Points to the top left of the label.
- Nom du produit**: Points to the product name 'TEXAPON N40 IS'.
- Mention d'avertissement**: Points to the 'DANGER' hazard statement.
- Mentions de danger**: Points to the H318 and H335 hazard statements.
- Conseils de prudence**: Points to the P273, P305+P351+P338, P303+P361+P353, P310, and P362+P364 precautionary statements.
- Pictogrammes**: Points to the two diamond-shaped hazard pictograms: one showing a hand being splashed and another with the text 'NO GHS-SYMBOL'.

The label itself contains the following text:

AMi INCIPIENTS
N°de Fax: Touraine
37350 L'Angevy
Tel : 02 47 43 06 06 Fax : 02 47 43 04 33

TEXAPON N40 IS
Solution aqueuse à base de : Ethersulfate d'alcool gras lineaire.
Mention d'avertissement: Danger.

Mention de Danger:
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Provoque une irritation cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence (Intervention):
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseil de Prudence (Élimination):
P501 Jeter le contenu et le contenant/recipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):
EUH208: Peut déclencher une réaction allergique; Contient: MELANGE DE : 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHAZOL-3-ONE
ET 2-METHYL-2H-ISOTHAZOL-3-ONE (3:1)

* = Reg. trademark of BASF

Qu'est ce qu'un produit dangereux ?

Comment mieux connaître une matière dangereuse ?

La FDS reste le principal outil de transmission d'information pour une matière dangereuse. Elle est datée et comporte 16 rubriques:

1. Identification du produit chimique
2. Identification des dangers
3. Information sur les composants
4. Description des premiers secours en urgence
5. Mesures de lutte contre l'incendie
6. Mesures à prendre en cas de dispersions accidentelles
7. Précautions de stockage d'emploi et de manipulation
8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et Protection Individuelle
9. Les propriétés physico-chimiques
10. Stabilité du produit et sa réactivité
11. Informations toxicologiques
12. Informations écologiques
13. Considérations relatives à l'élimination
14. Transport
15. Informations réglementaires
16. Autres informations

Chez AMI, lorsqu'une FDS est mise à jour, notre service réglementaire en est automatiquement informé. Une fois enregistrée, notre service réglementaire transmet cette mise à jour via un mailing à nos clients.

Pour toute information sur les matières première distribuées par AMI, un extranet est mis à disposition pour les clients. Vous pouvez y retrouver toute la documentation technique et réglementaire.

Qu'est ce qu'un produit dangereux?

Les pictogrammes qui figurent sur les étiquettes des produits chimiques définissent les dangers qu'ils font courir à leurs utilisateur et à l'environnement. Ils sont au nombre de 9:



Explosif



Inflammable



Comburant



Gaz sous pression



Corrosif



Toxicité aiguë



Nocif ou irritant



Danger pour la santé



Danger pour l'environnement

Quels sont leurs effets ?

Les produits chimiques qui entrent en contact avec le corps humain (par les voies respiratoires, la peau ou la bouche) peuvent perturber le fonctionnement de l'organisme. Ils peuvent provoquer :

- des intoxications aiguës, en cas d'exposition à un produit chimique sur une brève durée : brûlure, irritation de la peau, démangeaison, convulsion, ébriété, perte de connaissance, coma, arrêt respiratoire. . . ;
- des intoxications chroniques, après des contacts répétés avec des produits chimiques, même à faibles doses : intoxication chronique, eczéma ou asthme, silicose, cancer, insuffisance rénale, troubles de la fertilité...

Ces produits chimiques peuvent également avoir un impact sur l'environnement au travers d'incendie ou de déversement accidentel.

Comment prévenir le risque chimique?

La prévention du risque chimique répond aux mêmes exigences que toute démarche de prévention. Sa formalisation (évaluer, supprimer ou réduire les risques, informer et former) est identique à celle mise en œuvre pour l'ensemble des risques professionnels. Pour mettre en place et animer l'ensemble de ces mesures de prévention, l'employeur doit impliquer les instances représentatives du personnel et le service de santé au travail.

- Recueillir les fiches de données de sécurité

- Fournies par AMI/Disponibles sur notre extranet
- Composée de 16 rubriques, elle doit permettre d'évaluer le risque auquel sont exposés les salariés et d'élaborer des règles de protection personnel

- Evaluer les risques d'exposition

Tenir compte:

- Des dangers des produits
- De la fréquence et de la durée d'exposition
- De la quantité de produit utilisé
- Des conditions d'utilisation (état du produit (liquide, solide, gazeux, aérosol...), mesures de prévention mises en place...)

Les résultats de cette évaluation doivent être consignés dans votre document unique.

- Suivre l'état de santé des salarié exposés

Comment prévenir le risque chimique?

- Mettre en place les principes généraux de prévention
 - Supprimer le produit ou procédé dangereux
 - Substituer le produit dangereux par un qui l'est moins
 - Réduire le niveau de risque:
 - Diminuer la quantité de produits, le nombre de personnes susceptibles d'être exposés, la durée et l'intensité d'exposition
 - Imposer les mesures d'hygiène appropriées
 - Concevoir des méthodes et des procédures de travail adaptées
 - Prévoir du matériel approprié et des procédures d'entretien
 - Mettre en place des protections collectives et en cas d'impossibilité avoir recours aux protections individuelles
 - Adapter les procédures de travail pour la manutention, le stockage, le transport. . .
 - Mettre en place une notice pour chaque poste ou situation de travail exposant à un risque chimique dangereux
- Informer et former le personnel
 - Informer les salariés sur la présence de produits chimiques dangereux et sur les risques pour la santé et la sécurité
 - Sensibiliser les salariés au port de protections individuelles
 - Rendre disponible l'accès aux Fiches de Données de Sécurité
 - Sensibiliser les salariés aux mesures d'hygiène:
 - Veiller au nettoyage régulier des vêtements de travail (par une société extérieure, machines à laver à disposition, . . .)
 - Se laver les mains avec un savon liquide doux ou antiseptique si besoin
 - Ne pas manger ou fumer sans s'être lavé les mains avant toutes les pauses
 - Protéger toutes plaies